

# ENTENTE HENNUYERE

## POUR TIR A L'ARC



## <u>A.S.B.L.</u>

N° d'entreprise : 480.065.569

<u>Siège social :</u> Rue de Gosselies 31 6183 Trazegnies

N° de compte bancaire BE92 0682 5016 2623

Manage le 28 juillet 2017

# Invitation au Championnat du Hainaut extérieur 2017

Chers membres de l'Entente Hennuyère, nous sommes heureux de vous inviter au Championnat du Hainaut extérieur 2017.

### Lieu et date de la compétition

Cette année, le club de la « Confrérie St Sébastien d'Antoing (ANT) » nous accueillera. D'ores et déjà, nous les en remercions.

#### Quand:

Le samedi 23 septembre 2017 pour le tir individuel uniquement

Où: terrain du club rue de Fontenoy, 1 7640 Antoing

## Compétition individuelle JEUNES et SENIORS

Le championnat est ouvert à toutes les catégories d'archers, excepté les débutants. Les archers doivent d'être en ordre de cotisation auprès de la ligue et les clubs avec l'ensemble de ses membres doivent être en ordre de cotisation auprès de l'Entente Hennuyère.

Le règlement vous sera communiqué dès que possible.

### **Inscriptions**:

8 € / archer

Nous faire parvenir les informations suivantes :

Nom et prénom de l'archer / club / matricule / catégorie / repas (oui/non)
Les archers tirent dans la catégorie correspondant à leurs année de naissance, il n'y aura pas de sur classement.

Le nombre d'archers étant limité, nous donnerons priorité aux premiers inscrits.

### Horaire:

7h30 Ouverture du greft
-------------------------

8h00 1<sup>er</sup> peloton : 2 volées d'échauffement suivies directement de la série de

qualification.

9h45 2<sup>ème</sup> peloton : 2 volées d'échauffement suivies directement de la série de

qualification.

11h30 3<sup>ème</sup> peloton : 2 volées d'échauffement suivies directement de la série de

qualification.

Début des matchs +/- 1 heure après les qualifications

Remise des prix, +/- 30 min après les finales.

Les archers inscrits sont priés de faire connaître tout empêchement à leur participation au plus tard le 15 septembre 2017, après cette date les inscriptions ne seront plus remboursées.

Tenues blanches ou de clubs obligatoires.

Les archers en défaut de passeport de tir ne seront pas acceptés.

<u>Attention</u>: Inscriptions au tir et réservation des repas avec payement au plus tard le samedi 2 septembre 2017 à minuit.

Toutes les inscriptions aux tirs et les réservations de repas se feront auprès du secrétaire Bernard Mees à l'adresse email suivante :

bernard.mees@gmail.com

#### <u>RESTAURATION</u>

Prix:9€

Menu : rôti de dinde, croquettes, salade, sauce champignons ou provençale,

dessert

N° de compte bancaire de l'Entente Hennuyère de Tir à l'Arc : BE92 0682 5016 2623

Salutations amicales et sportives, Bernard Mees pour le comité.